ASSOCIATION DE TIR DE CRIQUEBEUF SUR SEINE

Correspondance **à affranchir pour les envois de 20 à 50 g** à adresser à : M. Michel CHAMBRON 78 rue du Moulin Potel 27400 ACQUIGNY

Important L'obtention d'un avis favorable suppose une certaine assiduité au club.
Comme cela a été annoncé lors de l'Assemblée Générale du 03 Novembre 2017, en cas de constat d'un manque flagrant d'assiduité, l'avis favorable pourra être refusé.

DEMANDE D'AVIS PREALABLE

M. Mme. Mlle:…… ……

Adresse : ……

……

Téléphone :……Mobile ……

Adresse mail ……

Numéro de licence : ……

Date et lieu de naissance : ……

Acquisition ou renouvellement (1) Date de la demande : ……

ARME :

Marque…… Type :……

Numéro ; …… Calibre :……

Catégorie :…… Percussion : centrale ou annulaire (1)

N.B. : Décret du 6/5/1995 exige de posséder un coffre fort pour les détenteurs d'armes.

Demande à envoyer à l'adresse ci-dessus accompagnée de :

- *photocopie de la Licence en cours, signée par le médecin traitant*
- *photocopie de la ou des détentions pour le renouvellement*
- *photocopie du carnet de tir*
- *une enveloppe timbrée à votre adresse*
- *2 timbres au tarif lettre en vigueur*

Une photocopie de votre autorisation de détention ou de votre renouvellement à remettre au Président.

Demande établie le :…… Retour au tireur le :……

(1) Rayer la mention inutile

31/05/2016